

**RISQUES NATURELS** MARDI 17 NOVEMBRE 2020 - PARIS

# Aménagement du territoire et inondations, conjuguons nos efforts !

- Venez partager les réflexions des experts pour un aménagement du territoire adapté aux risques climatiques
- Mettez à jour vos connaissances sur les évolutions récentes concernant les PPRI, la GEMAPI et la notion de recomposition spatiale
- Maîtrisez les outils pour protéger son territoire des inondations tout en préservant son environnement grâce aux solutions fondées sur la nature
- Bénéficiez de temps d'échanges et de témoignages de terrain

Organisée par :

**Techni.Cités**

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



**PROGRAMME  
& INSCRIPTION**



## Aménagement du territoire et inondations, conjuguons nos efforts !

### 8 h 30 Accueil et émargement

#### 9 h Ouverture de la journée

- Comment repenser nos territoires pour en réduire leur vulnérabilité
- Prendre conscience des responsabilités et du rôle de chaque échelon territorial
- Stéphanie Bidault, Directrice CEPRI<sup>1</sup>

#### Quelles capacités des collectivités à aménager durablement leur territoire exposé au risque d'inondation

#### 9 h 15

#### Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

- Point sur la feuille de route nationale et sur les outils à disposition : programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), compétence GEMAPI, solutions fondées sur la nature (SFN), réflexions sur le littoral et grand prix d'aménagement...
- Analyse du besoin de repenser nos territoires
- Laure Tourjansky, Cheffe du service des risques naturels et hydrauliques, Direction générale de la prévention des risques, MTES

#### 9 h 45

#### Quels besoins pour les intercommunalités

- Retour sur la prise de compétence GEMAPI et les outils à disposition des EPCI à fiscalité propre (SCOT, PLU(i)...)
- Guides méthodologiques sur l'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme
- Anne-Laure Moreau, Chargée de mission, CEPRI
- Oriane Cebile, Chargée de mission, ADCF<sup>2</sup>

#### 10 h 30

#### La stratégie de protection de la ville de Bollène par le recours au ralentissement dynamique

- Décryptage des choix stratégiques du SMBVL mettant en cohérence différents outils (SCOT, PLU, PPRi), plans et programmes (SDAGE, SAGE, SRCE, PAPI)
- L'articulation entre PAPI et EBF (espace de bon fonctionnement), la politique foncière conduite sur cet espace
- Jean-Louis Grapin, Directeur, Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL)

#### 11 h 15

#### Retour d'expérience de Nantes Métropole

- Présentation de la stratégie d'intégration du risque de ruissellement dans les politiques d'urbanisme : de l'étude à la prise en compte des résultats dans le PLU(i)
- Une démarche volontariste de la métropole à mettre en œuvre une politique globale de gestion des risques inondation impliquant différents services de la collectivité
- Hélène Garnier, Directrice de la mission planification urbaine, Nantes Métropole
- Julien Lamberti, Chargé de mission inondation au sein du service risques majeurs, Nantes Métropole

#### 12 h

#### Gestion à la source des eaux pluviales : enjeux, solutions et avantages

- Déconnecter du réseau et aménager tout en préservant les fonctions naturelles du sol (application pour les parkings, cours intérieures, voies d'accès, voies pompiers etc.)
- Bénéfices environnementaux du concept : lutte contre l'artificialisation des sols, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique
- Retour d'expérience sur un projet de déconnexion d'envergure
- Olivier Bataille, Directeur, O2D ENVIRONNEMENT

#### Aller plus loin : un besoin de réflexions innovantes

#### 14 h

#### La nécessité de repenser la ville autrement et d'impliquer la population

- Regard d'un praticien de l'aménagement du territoire sur l'importance d'intégrer plus systématiquement le risque inondation dans les politiques de la ville
- Exemples de bonnes pratiques et pistes de réflexions prospectives
- Éric Daniel-Lacombe, Architecte praticien, Docteur en urbanisme et professeur titulaire, ENSA Paris-la-Villette

#### 14 h 45

#### L'émergence d'un urbanisme résilient

- Retour d'expérience d'une commune fortement contrainte par le risque d'inondation
- Mise en perspective d'exemples d'intégration du risque dans des projets d'aménagement, présentation de quartiers et constructions adaptés au risque inondation
- Barbara Rivière, Directrice urbanisme, Ville de Saint-Pierre-des-Corps

#### 15 h 30

#### Prédiction et gestion opérationnelle des risques de submersion marine

- La recomposition spatiale et les territoires littoraux, exemples de pratiques sur un territoire
- Matthias Delpey, Responsable recherche et développement, Suez Eau France
- Représentant<sup>3</sup> de la ville de Biarritz

#### 16 h 15

#### Mise en œuvre des outils réglementaires et recherche de pratiques innovantes à l'échelle d'une métropole

- Comment sont implémentés la compétence GEMAPI, les PAPI, et le travail partenarial au sein de Bordeaux Métropole
- Réflexion sur des pratiques innovantes et mise en place effective : le cas de la création d'espaces refuges dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain
- Cécile Calas, Chef de centre GEMAPI, Bordeaux Métropole
- Céline Deffo, Architecte DPLG, Direction de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages, Bordeaux Métropole

#### 17 h Conclusion de la journée



Journée animée par Stéphanie Bidault, Directrice, CEPRI

1. Centre européen de prévention du risque d'inondation - 2. Assemblée des communautés de France - 3. En cours de confirmation

INFOS PRATIQUES : La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30 dans Paris intramuros (lieu à proximité du réseau de transports en commun).

Inscription en ligne sur : [bit.ly/2HcvpcC](https://bit.ly/2HcvpcC)

CONTACT :  
Elvire ROULET - [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)  
01 77 92 93 36

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Collectivité/établissement** .....

.....

Adresse .....

.....

Code postal..... Ville .....

### Participant

Madame  Monsieur

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. .... Port. ....

E-mail\* .....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

### Règlement

Organisme payeur et adresse de facturation .....

.....

Code postal..... Ville .....

N° TVA intracommunautaire .....

N° Siren .....

Ma collectivité règle par mandat administratif

Je joins un chèque<sup>1</sup> de .....€ TTC à l'ordre de Territorial

J'envoierai mon règlement à réception de la facture

N° bon de commande/engagement .....

(1) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Date :

Cachet et signature :

## Je m'inscris et je choisis

### ■ Collectivités locales :

390 € HT\* (468 € TTC)

### ■ Entreprises publiques

et privées, établissements

publics : 590 € HT\* (708 € TTC)

\* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :  
accueil café, déjeuner, conférences-débats,  
documents et traitement de l'inscription.

Pour les inscriptions  
multiples, rendez-vous sur :

[bit.ly/2HcvpcC](https://bit.ly/2HcvpcC)

Journée d'étude « RISQUES NATURELS », tarifs d'inscription

J'accepte de recevoir les offres adressées  
par Techni.Cités ou ses partenaires

Je reconnais avoir pris connaissance  
des conditions générales de vente  
qui sont accessibles à l'adresse :  
<https://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements> et les accepte sans réserve.

**Coordonnées bancaires :** TERRITORIAL SAS

RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial -

Code Banque : 30066 - Code guichet : 10949

Compte n°00020062001 - Clé RIB : 26

IBAN : FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126

Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP

N° SIRET : 404926958 00053 - Code APE : 5813Z

Les journées d'étude sont organisées par la société  
TERRITORIAL SAS, société par actions simplifiées au capital  
de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place  
du Général de Gaulle - La Croix de Berry - BP 20156 -  
92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE  
sous le numéro 404 926 958.

## → INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30  
dans Paris intramuros (lieu à proximité  
du réseau de transports en commun).

## → À retourner avant le 10 novembre à :

Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II - 10 place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17

• [penelope.vincent@infopro-digital.com](mailto:penelope.vincent@infopro-digital.com)

